



SIGNATURE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La santé sous toutes ses formes fait partie des priorités de cette mandature. La Ville ne cesse de proposer de nouvelles actions et de nouveaux dispositifs afin de faire de la santé un véritable sujet d'intérêt public. Au travers d'un contrat local de santé, l'ARS et la préfecture soutiennent cet engagement communal pour la santé.

Ainsi, la ville de Saint-Denis, l'ARS de la Réunion, le CCAS de la ville ainsi que la préfecture, ont signé un contrat local de santé (CLS), afin d'améliorer le parcours de santé des habitant.e.s et de répondre au mieux à leurs besoins, sur une première période de 5 ans.

La Ville dispose de nombreux établissements de santé, de plus de personnels médicaux qu'au niveau régional ou encore de manière générale d'une situation favorable en matière de santé publique. En soutien aux efforts déjà importants, l'ensemble des acteurs ont souhaité mettre un coup d'accélérateur en termes d'implication et de développement d'actions visant à améliorer la santé des Dionysien.ne.s en contractualisant un CLS. En effet, un Réunionnais sur dix s'estime en mauvaise, voire très mauvaise santé en 2019 selon l'INSEE.

Ce contrat va permettre de créer un projet de santé adapté au territoire dans une démarche à la fois globale et partenariale. Le CLS contribue au déploiement du Projet Régional de Santé (PRS) piloté par l'ARS et aux actions concrètes locales qui en découlent. Que ce soit pour les jeunes, les séniors, les personnes atteintes de diabète ou toutes celles qui s'estiment en mauvaise santé.

Par le biais de cette signature, Saint-Denis souhaite entretenir un environnement d'autant plus favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de ses habitant.e.s. Le CLS s'oriente ainsi autour de 5 axes stratégiques : la nutrition et l'activité physique, la santé de la femme et de l'enfant, la santé des jeunes, l'inclusion des personnes vulnérables et le cadre de vie.

Éricka Bareigts, maire de Saint-Denis :

« La thématique de la santé est une thématique qui nous tient à cœur et sur laquelle nous travaillons collectivement sur la lignée de la charte Ottawa. L'idée consiste à dire et à faire des actions qui développeraient la capacité des individus à être en bonne santé. Cette signature est un acte engageant et militant sur cette valeur d'égalité. Notre approche est d'avoir une ville en bonne santé, cela paraît évident mais c'est notre projet politique. Et avoir une approche globale du bien-être cela passe aussi par l'aménagement que nous sommes en train de faire sur Saint-Denis. Je suis donc convaincue que nous allons grignoter comme nous avons grignoté ces dernières années en longévité, mais maintenant il faut gagner en gain de longévité de qualité. »

Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS La Réunion :

« Il ne peut y avoir de développement économique avec une population en mauvaise santé. Le sujet de la santé doit donc rester au cœur de nos préoccupations. Ce CLS 2e génération est un formidable outil qui doit nous permettre d'améliorer la santé de nos administrés. Aucun réunionnais ne doit se sentir à l'écart de notre politique de santé. La ville poursuit un engagement qui se traduit par des actions phares. Il est donc pertinent que nous soyons sur des actions de proximité avec la Ville pour que les citoyens deviennent acteurs eux-mêmes de leur propre santé. »

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re